

## Compte rendu de l'Assemblée générale du 12 mars 2011 à Berne

Présents: 79 personnes (selon la liste jointe).

La présidente Ottilia Schulthess-Scherer souhaite la bienvenue aux personnes présentes et prie Theresè Matter d'entonner l'incantation traditionnelle.

Suit une minute de silence pour Kurt Häberli, Elise Zufferey-Forrer, Oskar Lässer, Yves Mangeart, décédés l'an passé.

### 1. Élection des scrutateurs

Martine Blaser, Carla Felber

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 3. Compte rendu de l'AG du 13 mars 2010

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 13 mars 2010 est approuvé, sa rédactrice remerciée. Une abstention.

### 4. Rapport annuel 2010 du bureau et des commissions

Le rapport annuel a pu être consulté et téléchargé sur le site Internet [www.yoga.ch](http://www.yoga.ch).

*Membre : dans la version française, il y a un décalage dans le premier paragraphe. En outre je traduirais le mot „auslagern" par „confier des tâches à l'extérieur" et non par „délocaliser".*

Le rapport annuel est accepté à l'unanimité avec ces corrections.

### 5. Approbation de l'exercice des comptes 2009/2010 et rapport de l'organe de révision

L'exercice de comptes et la comparaison avec l'année précédente et le budget, ainsi que le bilan 09/10 et le rapport de révision étaient publiés sur le site de notre association professionnelle, prêts à être téléchargés et imprimés. Les membres ont pu lire le rapport annuel et en tirer diverses informations concernant la situation financière. Le déficit de Fr. 3'012.46 est dû au gros inves-

tissement fait pour la banque de données basée sur le web. Il a fallu pour cela libérer Fr. 13'000.— de provisions. Dans le courant de l'année 2010 il est devenu évident que la gestion des données des membres devait être réaménagée. Après avoir examiné diverses offres, le choix s'est porté sur „bitbee solutions GmbH" qui proposait la solution la meilleure au meilleur prix. Il s'agit d'une banque de données basée sur le web et très facile d'utilisation qui peut être gérée par les membres eux-mêmes. Grâce à cette solution, la liste des enseignants a aussi pu être étendue sur le site.

Les dépassements du budget dans le domaine des honoraires des experts et du personnel sont dus à un professionnalisme sans cesse croissant.

Le congrès de Yoga Suisse a apporté un bénéfice.

La perte sera comptabilisée sur le capital propre.

L'organe de révision recommande d'approuver l'exercice des comptes présenté, avec une perte de Fr. 3'012.46 et un capital propre de Fr. 24'712.79.

Dans l'assemblée quelques membres prennent la parole:

*Membre: Il aurait aussi fallu faire paraître dans le bilan une partie du montant de la banque de données basée sur le web. Cette somme pourrait être amortie chaque année et cela ne paraîtrait pas dans les pertes.*

Susanne Baltensperger: La clôture des comptes a été faite avec la fiduciaire Keel AG. Ces deux variantes sont certainement possibles et correctes.

*Membre: y a-t-il dans les passifs transitoires encore des factures non payées ou bien s'agit-il simplement de recettes de taxes d'examen qui ont du être délimitées?*

Susanne Baltensperger: en plus des taxes d'examen il y a également des factures en attente, comme par exemple l'AVS, qui sont dans les transitoires.

L'exercice des comptes et le rapport de l'organe de révision sont approuvés avec 3 abstentions.

## 6. Budget 2011/2012

La proposition de budget pour l'année d'exploitation 2011/2012 a aussi été publiée sur le site de l'association professionnelle.

Lors de la journée Visions, en juin 2010, le comité et la secrétaire exécutive ont défini les projets pour les deux années à venir. Ceux-ci ont déjà été présentés dans les deux revues. Afin que ces projets puissent être réalisés, il faut débloquer des fonds. Le budget présenté montre une perte de Fr. 5'000.—.

Quelques membres dans l'assemblée prennent la parole:

*Membre: Si l'année d'exploitation concorde avec l'année du calendrier (point statuts), le nouveau budget n'est plus pour 12 mois mais pour 9 mois. Il faudrait que la fiduciaire en tienne compte.*

*Membre: il faudrait aussi dire à la fiduciaire que les rubriques du budget doivent correspondre à celles du compte d'exploitation. Il est difficile de comprendre le budget si celles-ci ne sont pas disposées de la même façon.*

Susanne Baltensperger: Merci pour ces suggestions. Nous en prenons note et apportons les modifications nécessaires.

Le budget est approuvé avec 10 abstentions.

L'approbation du budget inclut l'option d'une augmentation des cotisations.

## 7. Cotisations annuelles

Les chiffres du budget et les chiffres du compte d'exploitation montrent que Yoga Suisse a besoin de plus de recettes. Le co-

mité recommande donc d'augmenter les cotisations des membres de la profession et de les porter à Fr. 350.—. Les cotisations des membres en formation ainsi que des personnes intéressées par le yoga (Fr. 80.—) et les cotisations des écoles de formation (Fr. 550.—) ne bougent pas.

Des recherches sur les autres associations professionnelles comme Kinesuisse, Cranio Suisse et la société Shiatsu montrent que leurs membres versent déjà Fr. 400.— de cotisation ou plus.

Yoga Suisse verse les montants suivants à ses partenaires: HEPA Fr. 150.—, UEY Fr. 1'000.— et AFXund Fr. 30.—/par membre de la profession.

Quelques membres dans l'assemblée prennent la parole:

*Membre: Dans le bilan le fond de roulement est de plus de Fr. 115'000.—. Il est difficile de comprendre pourquoi il faut augmenter les cotisations. A quoi servira cet argent?*

Susanne Baltensperger: Lors de la journée Vision en juin 2010 les projets ont été définis. En particulier le réaménagement du site Internet et la Corporate Communication, l'achèvement de l'ensemble de l'image de l'association qui a débuté par le logo en 2007 demandent un gros investissement.

*A quoi sont dus les Fr. 5000.— de perte, si le projet Corporate Communication n'apparaît pas encore dans l'exercice des comptes?*

Susanne Baltensperger: Les membres ont approuvé le budget avec l'option d'une augmentation des cotisations. Le budget approuvé ne contient pas les projets prévus. Ceux-ci ne peuvent être réalisés que si les cotisations sont augmentées.

*Membre: Je plaide pour une augmentation. La vie est chère en Suisse. Yoga Suisse est une organisation professionnelle, cela engendre des frais. Toutes celles et tous ceux qui gagnent de l'argent grâce au yoga profitent aussi de notre association professionnelle. Le yoga n'est pas apprécié parce que les caisses paient mais parce que l'association professionnelle fait un travail*

*sérieux et qu'elle garantit des formations sérieuses. Pour tout ce qu'elle offre, Fr. 350.— par membre de la profession en fait trop peu. Ici on est très économe dans la façon de travailler, le secrétariat qui fonctionne si bien doit également être correctement rémunéré. Je remercie aussi toutes celles et tous ceux qui travaillent bénévolement.*

*Membre: je plaide également pour une augmentation des cotisations. Elles pourraient même être fixées à plus de Fr. 350.--. Ce que nous obtenons pour cela, c'est beaucoup: l'inscription gratuite sur le site Internet a beaucoup plus de valeur que toute annonce qui en plus coûterait beaucoup plus cher.*

*Membre: je propose une augmentation par paliers: on pourrait aussi faire passer la cotisation des membres de cat. C de Fr. 80.-- à Fr. 100.--. Un argument pour cela est entre autre YOGA ! Das Magazin qui est géré de façon très professionnelle.*

*Membre: que signifie exactement Corporate Communication?*

Jules Zimmermann: Cela signifie qu'on continue à développer l'image. Il y a quelques années nous avons introduit un nouveau logo, à présent il s'agit de réaménager le site et d'adapter toute la présentation de la communication vers l'extérieur.

Ottilia Schulthess-Scherer: Merci beaucoup pour vos avis. Pour une augmentation des cotisations pour les membres C une requête serait cependant nécessaire. J'aimerais bien ici faire remarquer qu'au cours de l'année écoulée nous avons travaillé bénévolement pendant 1000 heures, ce qui représente Fr. 25'000.— si l'on calcule Fr. 25.— de l'heure. Cette somme n'apparaît pas dans le compte d'exploitation.

*Membre: YOGA! Das Magazin revient beaucoup plus cher que Les Cahiers du Yoga. Il faudrait demander des cotisations différentes pour les membres de langue française ou allemande. Mais cela serait lourd administrativement.*

L'augmentation des cotisations de Fr. 300.—

à Fr. 350.— pour les membres de la profession est approuvée avec 12 objections et 12 abstentions.

## **8. Adaptation des statuts**

Les modifications de structure dans l'organisation ont des répercussions sur les statuts. C'est pourquoi il faudrait les adapter. Le comité comme organe stratégique va se développer. La solution nécessaire pour cela est l'organigramme et les missions dans les domaines. Le bureau est dissout. Le secrétariat devient un secrétariat exécutif. Durée du temps partiel et rémunération seront adaptés. On donnera plus de compétences au secrétariat exécutif. L'instrument de gestion est le règlement intérieur. Dans les statuts il faudra adapter les articles suivants : Art. 11, 18, 19, 20, 21.

En outre l'année d'exploitation sera adaptée à l'année du calendrier (art. 9 et art. 29) et les cotisations ne seront plus chiffrées dans les statuts mais fixées ou confirmées chaque année à l'AG (art. 31).

Quelques membres dans l'assemblée prennent la parole:

*Membre: il est légitime de ne plus indiquer le montant des cotisations dans les statuts. Pourtant cela pourrait causer des problèmes pour le budget.*

Ottilia Schulthess-Scherer: c'est l'AG qui approuve le budget chaque année.

*Membre: je propose que le mot „Geschäftsführer/in" soit traduit par „Secrétaire exécutive".*

L'adaptation des statuts est approuvée avec 7 abstentions.

## **9. Adaptation des règlements**

En 2010 des adaptations ont été faites dans le domaine des examens. Celles-ci ont eu une incidence sur le règlement d'examen. Voici les modifications qui ont du être faites: Le point I.1. définit les conditions requises pour une admission à l'examen. La première phrase a donc été précisée dans ce sens. L'étendue requise de la formation n'a pas

été modifiée, mais le point f a été retiré de la liste de conditions et il est spécifié à présent sans point. Il ne se rapporte pas à l'étendue de la formation, mais à la remarque concernant les candidatures libres. Au point I.3.b la note en bas de page a été retirée puisque le délai de transition est déjà passé.

Pour I.3.d nous proposons de ne définir le mémoire du point de vue son contenu, de son ampleur et de sa forme que pour ce qui est demandé, comme c'est le cas pour d'autres parties d'examen. Ce qui donne lieu à cette modification est le fait que la question 9 sur l'anatomie a été retirée, ce qui raccourcit légèrement le mémoire (il passe de 60 - 70 pages à 50 - 60 pages). Pour l'heure la commission pédagogique a prévu d'autres modifications. L'objectif est d'éliminer les zones à problème dans la formulation des questions et dans les évaluations. Jusqu'à présent nous avons toujours considéré l'épreuve pratique et orale comme une unité. Mais il est arrivé que des candidats ou des candidates échouent à l'une des deux parties de l'épreuve et doivent donc la repasser. C'est pour cette raison que nous proposons de rayer la phrase dite au point I.3.f. Les modifications restantes concernent la candidature libre. L'expérience a montré qu'il fallait définir plus clairement ce qui est exigé des mentors et quels sont leurs devoirs. Ici aussi nous proposons de faire référence à un aide-mémoire. Cette nouvelle règle sera appliquée à partir de 2012 - voir note en bas de page.

Quelques membres dans l'assemblée prennent la parole:

*Membre: je regrette beaucoup que le mémoire soit écourté et que la question soit rayée et non remplacée. Chaque travail de maturité fait au moins 50 pages.*

Pascal Rohner: cette question est rayée et non remplacée. Mais le mémoire reste un sujet de discussion. La CP ne souhaite pas que la qualité en pâtisse. L'objectif est d'améliorer l'évaluation des questions, par contre la qualité du mémoire doit croître.

*Membre: dans la version française, il ne faudrait pas traduire Begleitperson par „ac-*

*compagnateur" mais par „mentor"*

*Membre: au point 3d „catalogue" devrait être remplacé par „directives".*

*Ottilia Schulthess-Scherer: Merci beaucoup pour la présentation et les avis émis.*

Les modifications apportées au règlement d'examen sont acceptées avec deux objections et cinq abstentions.

## **10. Affiliations**

En tant qu'association professionnelle, Yoga Suisse est membre des deux organisations suivantes: AfXund et HEPA. L'AfXund est l'une des plus importantes fédérations de praticiens et praticiennes de méthodes de la thérapie complémentaire. Elle a été créée en 1996 par des associations et des écoles. A l'heure actuelle elle défend les intérêts de 30 organisations affiliées et compte plus de 6'000 personnes ayant une activité thérapeutique et qui travaillent de façon naturelle et globale sur le souffle, l'expression, l'activité physique, le conseil et l'énergie. Ils soutiennent et accompagnent tous l'être humain dans son évolution. En tant qu'affiliée Yoga Suisse lui verse chaque année 30 francs par membre de la profession ainsi qu'une taxe de base de 300 francs.

HEPA (Health-Enhancing Physical Activity) relie entre elles des entreprises, institutions et organisations pour promouvoir plus efficacement la santé par l'activité physique et le sport. Ce réseau pour la promotion de la santé est subventionné par l'office fédéral du sport. Les contacts les plus importants sont pour nous ceux que nous avons avec l'OFSP (office fédéral de la santé publique, avec le bpa = bureau de prévention des accidents, avec Promotion Santé Suisse et l'office fédéral du sport (OFSPPO). Cela ne nous coûte que 150 francs par an.

Ces deux affiliations nous font profiter de contacts et de mises en réseau possibles. Elles nous soutiennent dans la politique professionnelle et les relations publiques et défendent nos intérêts auprès de toutes les institutions. Voilà pourquoi le comité souhaite rester membre de ces deux organisations.

L'adhésion à ces deux organisations est confirmée avec une objection et six abstentions.

### **11. Elections**

Regina Lerch se retire de la commission pédagogique. Elle était membre délégué de la commission pédagogique à l'UEY depuis 2005. La présidente remercie Regina Lerch pour les services rendus et son engagement tout au long de ces six dernières années au sein de l'Union Européenne de Yoga.

Sa succession est assurée par Eveline Waas de la CP et Jules Zimmermann du comité.

Michaela Tsering accepte de faire élire et de prendre la direction de la commission de santé. Elle a déjà assisté à diverses séances du comité et a pu se faire une idée de la mission qui l'attendait.

Michaela Tsering est née à Prague et a grandi en Suisse. Elle est mariée à un Tibétain et a 3 enfants qui sont adultes. Elle a fait l'école de commerce du canton de Zurich. Elle a suivi sa formation d'enseignante de yoga au Schweizer Yogazentrum à Bienne. Elle est très proche de la tradition de Krishnamacharya et de Desikachar.

Michaela Tsering est élue à l'unanimité.

La commission de recours cherche toujours une personne de Romandie. Les personnes intéressées peuvent le faire savoir au secrétariat.

L'assemblée confirme l'organe de révision à l'unanimité.

Comme 2011 est une année d'élection il faudrait reconduire dans leurs fonctions respectives le comité, les membres de la commission pédagogique, les membres de la commission de sociétariat et les membres de la commission de recours.

Les membres sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité.

### **12. Requêtes**

Aucune requête n'a été adressée à l'AG.

### **13. Perspectives 2011/2012**

**Formation professionnelle:** Les travaux d'analyse du domaine professionnel avancent rapidement et nous aurons bientôt atteint des objectifs importants.

1. La consultation concernant les profils de compétences et les profils professionnels débute fin mars. Les profils de compétences déjà élaborés contiennent une description des groupes cibles, des rôles, des domaines professionnels et des compétences des thérapeutes complémentaires (TC) et des spécialistes de la médecine alternative. Ils mettent en évidence leurs différences et leurs points communs. Les profils professionnels MA et TC iront en même temps en consultation. Ils sont tous deux structurés selon le même modèle, mais se distinguent au niveau de leurs orientations spécifiques. Les fédérations membres des deux OdAs auront du temps jusqu'à fin mai pour leurs réactions. Après l'analyse de ces commentaires, la consultation externe commencera après les vacances d'été auprès d'ayant droit, les groupements d'intérêt. Leur analyse sera terminée fin novembre.
2. L'analyse Stakeholder sera ensuite présentée aux comités OdA. Dans cette analyse 40 groupements d'intérêt sont recensés au total et classés d'après leur importance par rapport à la réglementation de nos professions. Les objectifs et les mesures nécessaires pour l'intégration des parties prenantes les plus importantes sont formulés.
3. La justification des besoins sera remise à l'OFFT. Pour cette justification des besoins, un groupe de projet a constitué un dossier complet qui contient des déclarations essentielles sur la situation professionnelle actuelle ainsi que sur l'importance des diplômes professionnels fédéraux. Il a été tenu compte des réactions des fédérations (qui ont été retournées très vite – merci). L'intégralité du communiqué sera publiée dans la partie réservée à la fédération de l'édition d'avril de la revue ;

Indépendamment de cela il faut constater que même si les professions du domaine de la TC sont règlementées, les caisses maladies peuvent rayer les méthodes de leurs listes. C'est arrivé dernièrement chez Sympanie concernant les méthodes Technique Alexander, Eurhythmie thérapeutique, Art-thérapie et Rolfing. Avant, les couvertures complémentaires accordaient pour ces méthodes des montants importants, à présent celles-ci ne sont plus soutenues qu'à titre préventif, c.a.d. avec un montant fixe annuel de 400 francs par personne.

Le Yoga connaît toujours un boom et en ce moment des recherches d'envergure sur les effets du yoga et de la méditation sont financées un peu partout en Europe. L'attention est devenue un sujet incontournable, les philosophes, les scientifiques et les politiciens réclament la promotion de la santé – et ce déjà dans les écoles.

Nous devons donc continuer à nous concentrer sur le fait que tous nos efforts tendant vers une réglementation des professions ne doivent jamais perdre de vue la qualité et ne jamais soutenir nos efforts en nous focalisant sur la reconnaissance des caisses. Nous sommes dans une situation absolument confortable car nos clients et nos clientes viennent vers nous parce qu'ils sont intéressés, et parce qu'ils constatent que le yoga les aide à mener leur vie de façon plus agréable et non pas parce que c'est la caisse qui paie. C'est inestimable et répond à l'exigence du yoga qui va dans le sens de la libération des contraintes et du lâcher prise.

**Formation:** fin 2010 tous les membres de la profession avaient à présenter des justificatifs de formation continue obligatoire pour les trois années écoulées. Exceptionnellement, pour cette première période de trois ans, 40 heures étaient requises au lieu de 60 heures. Les contrôles ont montré fin janvier 2011 que la grande majorité des membres de la profession avaient présenté leurs justificatifs. Un petit nombre d'entre eux ont demandé une prolongation de délai. Quelques membres de la profession plus âgés et plusieurs enseignant-es de yoga qui ne donnent plus de cours sont passés dans la catégorie C. Pour la période 2011/2012 les justificatifs doivent officiellement porter sur 40 heures de formation continue. Sur le

site de Yoga Suisse, rubrique formation/formation continue les membres de la profession trouvent toutes les informations qui concernent la formation continue obligatoire. Cela vaut la peine de les lire et de consulter les documents qui s'y trouvent. La procédure de soumission de justificatifs pourra éventuellement se dérouler dès cette année au moyen de la banque de données basée sur le web. Cela faciliterait beaucoup les choses, pour les membres de la profession comme pour les responsables de la formation continue. Yoga Suisse remercie tous les membres de la profession pour ce déroulement sans problèmes.

**Perspectives:** Juste après la cérémonie de remise des diplômes, deux ateliers de printemps, l'un en allemand, l'autre en français, auront lieu parallèlement à 14h30. Pascal Rohner abordera le thème de „Sens et pratyahara” et Helena Volet celui de „Burn-out et Yoga thérapie”.

Le congrès annuel de yoga à Zinal aura lieu fin août, du 21 au 26.8. Yoga Orient – Occident en est le thème central. Yoga Suisse a pu engager deux intervenantes: Doris Echlin et Adelheid Ohlig. Le dépliant sera joint à l'édition d'avril YOGA! Das Magazin et à l'édition de mai des Cahiers du Yoga.

Le traditionnel séminaire d'automne de Yoga Suisse aura lieu cette année les 22 et 23 octobre à l'Aubier, près de Neuchâtel. Anoula Sifonios sera notre intervenante. Elle nous parlera en français de „Yoga et non-dualité, à la lumière de yoga vashishta”. Le séminaire sera traduit en allemand.

En 2012 Yoga Suisse va organiser un nouveau congrès qui se déroulera juste après la prochaine assemblée générale. Il aura pour thème de présenter différents styles de yoga et des techniques de pratique parentes. Voici les intervenantes et intervenants qui ont été: Urvasi Leone et le TriYoga Flow, Lucia Nirmala Schmidt et le Chi Yoga, Michael Thurnherr et Anusara Yoga, Loten Dahortsang introduira à la technique tibétaine du feu intérieur. La professeur de Zen Anna Gamma fera un exposé d'introduction. Nous avons pu engager un intervenant français: Aijt Sarkar.

Yoga Suisse a engagé une collaboration avec le centre de formation Lassalle-Haus à Bad Schönbrunn. La Lassalle-Haus – essentiellement focalisée jusqu'à présent sur le Zen – a décidé d'accueillir le yoga dans son programme. Un groupe de projets, stimulé par notre fédération, collaborera à la mise sur pied d'un programme et proposera des cours. Les premiers cours seront proposés en 2012.

#### 14. Varia

Quelques membres prennent la parole:

*Membre: Je tiens à remercier ici Peter Oswald très chaleureusement pour son travail au sein de la commission pédagogique, pour la divulgation du yoga en Suisse et pour son travail de pionnier. L'Astanga Yoga Akademie a été fermée au début de l'année.*

*Membre: l'institut Max Planck fait actuellement des recherches dans le domaine de la méditation.*

*Membre: André Riehl n'a malheureusement pas pu prendre part à l'AG car il séjourne actuellement en Inde où il travaille en ce moment à trois projets qui pourraient intéresser des enseignants de yoga :*

- *Un ou une représentant-e de Yoga Suisse devrait être invité-e à la cérémonie de Patañjali à Bhopal Madhya Pradesh.*
- *15 à 20 enseignant-es de yoga pourraient être invité-es pendant 2-3 semaines dans le département de recherche sur le yoga et la psychologie de l'université de médecine de Bilaspur dans le centre de l'Inde.*
  - *Organisation d'un séminaire de yoga pour enfants et adolescents par un expert indien pour l'éducation et le yoga (pour les enfants).*

*Membre : je remercie le comité très cordialement pour son travail. Je souhaite que l'aspect spirituel du yoga ne disparaisse pas.*

#### Remerciements

La présidente et la vice-présidente remercient toutes celles et tous ceux qui se sont

engagés pour Yoga Suisse au cours de l'année passée en leur offrant une fleur. Les conseillers par téléphone: Malek Daouk, Carla Felber, Nicole Hänggi-Deola, Rosmarie Herczog, Gabriela Huber, Claudia Guggenbühl, Madeleine Keel, Béatrice Kilchenmann, Marlise Mauchle, Elsi Reimann, Gertrud Studer, Susanne Schneeberger, Erika Schnetzer, Carlo Vella, Janet Zimmermann, Johanna Ziswiler. Dans le domaine HEPA: Franziska Dietrich-Keiser. Un remerciement cordial va aussi à la photographe Senta Graf ainsi qu'aux deux traductrices Elisabeth Staechelin et Isabelle Montavon qui travaillent la plupart du temps en arrière plan. Un remerciement cordial aussi à Ruth Westhauer pour la traduction simultanée. C'est grâce à cela que l'AG a pu être raccourcie. La secrétaire exécutive, Susanne Baltensperger est également remerciée pour les préparations et le travail qui suivra l'AG.

Un merci cordial aussi à tous les membres des commissions, à la commission pédagogique et à la commission de recours ainsi qu'aux membres du comité.

La présidente clôture l'assemblée générale 2011 vers 11h50 et remercie les personnes présentes d'être venues et de montrer leur intérêt pour le travail du comité et des commissions.

Rédactrice du compte rendu:  
*Susanne Baltensperger*

Traduction :  
*Elisabeth Staechelin*

**Liste des personnes excusées**

Fiona Ballmer, Carolina Baumann, Elisabeth Beutler, Anne Brugger Lenz, Barbara Dehm, Rose-Marie Gautier, Christine Jaquet, Barbara Ludwig Schlegel, Lilia Marquard, Swami Omkarananda, Peter Oswald, Gabriela Oviedo-Amrhein, André Riehl, Beatrice Roth-Grüter, Sonja Scheiber, Pascale Schmid, Lucia Nirmala Schmidt, Elvira Thommen, Ramos Tomas, Silvia Werder